

MAIRIE DE LES MESNEUX
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le 24 septembre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^{me} DESSOY Anny, maire de la commune. (date de la convocation : 19 septembre 2018)

PRESENTS (es) : Mesdames DESSOY, MOINDJIE, CAILLAT, TILLY
Messieurs GOURDIER, GILLET, FERY, LECLERC, PIGER, BINET, SEVERIN, ARZILLIER

ABSENTS (es) : M. BAUDOU (pouvoir à M. PIGER), M. LE BOT (pouvoir à M. ARZILLIER), M^{me} DEVILLE (pouvoir à M^{me} TILLY)

Monsieur Jérôme SEVERIN a été nommé secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 02 juillet est lu et adopté à l'unanimité.

Délibération n° 20/2018 : Approbation des statuts actualisés de la Communauté Urbaine du Grand Reims

Délibération n° 21/2018 : Adhésion à la centrale d'achat de la Communauté Urbaine du Grand Reims

Délibération n° 22/2018 : Numérotation des lots des lotissements « Charles Lebourcq » et « Le Clos de la Treille »

Délibération n° 23/2018 : Dénomination voies nouvelles

Approbation des statuts actualisés de la Communauté Urbaine du Grand Reims

Les statuts de la Communauté Urbaine du Grand Reims ont été complétés par arrêté préfectoral du 17 mai 2018 afin d'y intégrer la création d'une centrale d'achat. Le conseil municipal approuve les statuts actualisés à l'unanimité des présents et représentés.

Adhésion à la centrale d'achat de la Communauté Urbaine du Grand Reims

Monsieur Bertrand Gourdier présente la centrale d'achat du Grand Reims qui permet :

- La simplification de la commande publique
- La rationalisation des coûts liés aux procédures de passation des marchés publics
- La massification des achats
- Le développement d'une démarche achat cohérente à l'échelle du territoire

Les marchés en cours de publicité portent sur différents domaines et la commune est libre de commander ou non. Le conseil municipal adhère à la centrale d'achat de la Communauté Urbaine à l'unanimité des présents et représentés.

Dénomination des voies nouvelles et numérotation des futures habitations des lotissements : Charles Lebourcq et le Clos de la Treille

Le conseil municipal propose à la Communauté Urbaine du Grand Reims d'intituler :

- la voie du lotissement « Le Clos de la Treille » : allée de la Treille
- la voie du lotissement « Charles Lebourcq » : allée Charles Lebourcq

Il décide d'attribuer les numéros de voirie suivants allée Charles Lebourcq :

- Lot 1A	n° 6	- Lot 7	n° 20
- Lot 1B	n° 8	- Lot 8	n° 22
- Lot 2	n° 10	- Lot 9	n° 24
- Lot 3	n° 12	- Lot 10	n° 9
- Lot 4	n° 14	- Lot 11	n° 7
- Lot 5	n° 16	- Lot 12	n° 5
- Lot 6	n° 18	- Lot 13	n° 3

Le lot n°14 aura son entrée rue de Jouy, le numéro 24 lui est attribué.

et les numéros de voirie suivants allée de la Treille :

- Lot 1	n° 2	- Lot 5	n° 10
- Lot 2	n° 4	- Lot 6	n° 12
- Lot 3	n° 6	- Lot 7	n° 14
- Lot 4	n° 8	- Lot 8	n° 16

Le lot n° 9 aura son entrée rue des Bavolets, le numéro 2bis lui est attribué.

- Lot 10	n° 3	- Lot 11	n° 1
----------	------	----------	------

Point sur la rentrée scolaire

La rentrée scolaire qui a eu lieu le 03 septembre s'est bien passée, 62 élèves sont scolarisés à l'école maternelle et 112 à l'école élémentaire, deux nouvelles institutrices ont été accueillies à Ecueil et à Les Mesneux.

Rapport des commissions

Commission vie locale : 82 personnes ont assisté au concert de rentrée de jazz manouche à l'église de Les Mesneux, le 16 septembre 2018.

Le verre de l'amitié avec le Comité Local d'Embellissement et de Fleurissement et les bénévoles aura lieu le 04 octobre à 18h30 dans la salle des fêtes.

L'exposition sur le centenaire de la guerre 14-18 aura lieu du 1^{er} au 11 novembre dans la salle du conseil de la mairie. Une représentation théâtrale « Le diabolique destin d'Augustin Trébuchon » sera présentée le 03 novembre à 20h30 dans la salle des fêtes, les tarifs seront communiqués dans une affiche et des prospectus seront distribués aux habitants.

Questions diverses

Madame le Maire informe les conseillers qu'il n'y aura pas de TRAIL à Les Mesneux cette année.

Prochain Conseil Municipal, le lundi 05 novembre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé et les interventions achevées, la séance est levée à 22h30.

Les Mesneux, le 24 septembre 2018
LE MAIRE,



SIGNATURES DES PARTICIPANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2018 :

MME DESSOY	M. GILLET	M. ARZILLIER	M. GOURDIER
M. BAUDOU	M. SEVERIN	MME CAILLAT	MME DEVILLE
M. FERY	MME TILLY	M. LE BOT	M. LECLERC
M. BINET	MME MOINDJIE	M. PIGER	